

Coronavirus : l'ARS fait le point en Occitanie ce mardi 17 mars, à 21 h 30



Coronavirus : l'ARS fait le point en Occitanie ce mardi 17 mars, à 21 h 30

Ce bulletin récapitulatif n° 9, l'Agence régionale de santé recense ce mardi 17 mars, à 21 h 30, un total de 313 cas confirmés de coronavirus en Occitanie.

Ce point de situation précise également le total de 80 hospitalisations en cours dans la région, dont 32 en réanimation. Au total, 5 décès ont par ailleurs été constatés à ce jour en Occitanie (2 décès supplémentaires ont été constatés ce jour, concernant des personnes domiciliées dans les départements de l'Aude et de l'Hérault).

313
CAS CONFIRMÉS
EN OCCITANIE

- 80 hospitalisations en cours, dont 32 en réanimation
- 5 décès

Stade 3 de l'épidémie :
Le virus circule largement dans la population. La stratégie repose sur l'atténuation des effets de l'épidémie. La vie du pays doit continuer et notre pays gère l'épidémie. La France s'appuie sur un système de santé efficace.

RESTEZ CHEZ VOUS

24/24

Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers **communiqués de presse de l'ARS Occitanie**
- Le dernier **point de situation national du Ministère de la santé** (video)

Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :
Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé et les voyageurs...
www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr

En direct sur Twitter :
[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante)
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

PRATIQUE

Hôpitaux et EHPAD
Pour protéger nos aînés et les personnes hospitalisées, les visites sont suspendues dans tous les EHPAD et limitées en établissements hospitaliers.

Éducation nationale
Consultez les recommandations du **Ministère de l'Éducation nationale** et de vos Rectorats à **Montpellier** et à **Toulouse**.

Arrêts de travail
Coronavirus : les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents. Voir les modalités sur www.ameli.fr

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

119 cas dans l'Hérault

48 cas en Haute-Garonne

38 cas dans l'Aude

32 cas dans le Gard

16 cas en Aveyron

14 cas dans les Pyrénées-Orientales

11 cas dans le Tarn

9 cas dans le Gers

8 cas en Lozère

7 cas en Tarn-et-Garonne

6 cas dans les Hautes-Pyrénées

3 cas dans le Lot

2 cas en Ariège